

AVIS PUBLIC

Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Je, Manuella Perron, directrice générale et greffière-trésorière intérimaire de la municipalité de Lac-aux-Sables certifie :

- ☞ que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement **numéro 2021-582** créant un fonds réservé Hygiène du milieu est de 2082;
- ☞ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 219;
- ☞ que le nombre de demandes reçues est de 0.

Je déclare

- que le règlement numéro 2021-582 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 1^{er} mars 2022.



Manuella Perron, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière intérimaire